

Les maires de Monferran-Savès, Castillon-Savès, Clermont-Savès, Frégouville et Marestaing unissent leurs efforts

Plus de moyens pour l'accueil de loisirs de Monferran-Savès



Les maires de Monferran-Savès, Castillon-Savès, Clermont-Savès, Frégouville et Marestaing unissent leurs efforts

Une première pour le département

Plus de moyens pour l'accueil de loisirs de Monferran-Savès

Pour la deuxième année, les communes s'accordent sur un partenariat financier pour l'organisation d'un accueil périscolaire à Monferran-Savès. Les maires des communes de Monferran-Savès, Castillon-Savès, Clermont-Savès, Frégouville et Marestaing ont renouvelé ce mercredi 18 mai leur engagement. Celui-ci doit désormais être validé par les conseils municipaux de chaque commune. Les maires ont approuvé une augmentation de 7% du budget accordé au fonctionnement de l'école et des accueils péri et extrascolaire. Celui-ci se porte à 1 848 € par élève pour l'année 2015 – 2016, soit une augmentation de 35 000 € (128 € par élève) rapport à l'an passé.

Cette augmentation permet d'avoir une animatrice de plus les mardi et vendredi et de mettre en place des réunions de préparation bihebdomadaires pour chaque vacances scolaires pour les plannings d'activités et de proposer de nouvelles animations : fabrication de jeux de société par Emmanuelle, l'animatrice spécialisée en accompagnement scolaire, ateliers djembé les lundis soirs, construction d'un hôtel à insectes avec l'aide de l'agent technique Régis, activités sur la chaîne alimentaire et les insectes pollinisateurs...



Des enfants préparent une soupe avec Nadine, la directrice

Intervention de la prévention routière du Gers



Avec cette augmentation, l'accueil périscolaire ou « alaté » de Monferran-Savès reste dans la moyenne des coûts constatés sur la Gascogne Toulousaine. Cette bonne gestion est due à l'implication de l'équipe d'animation, qui réutilise le matériel, et à l'investissement de nombreux bénévoles. C'est pourquoi les maires remercient l'ensemble des bénévoles qui participent à l'accueil périscolaire et proposent des activités, telles que la couture, la belotte et le théâtre, en alternance un vendredi sur deux.

Atelier belotte avec deux bénévoles, Michel et Monique



Emanuelle et son équipe accueilleront les enfants jeudi 7, vendredi 8, lundi 11, mardi 12, mercredi 13, lundi 18, mardi 19, mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 juillet 2016 de 7h45 à 18h45. Ces nouveaux horaires (15 min plus tôt) ont été **proposées à la demande des parents** qui avaient besoin d'un accueil avant 8h. Le centre de loisirs sera fermé le 6, le 14 et le 15 juillet.

Au programme : des jeux, des découvertes, des sorties et des animations. Renseignements et inscriptions auprès d'Emmanuelle.

Nouveau : chaque enfant a désormais accès à tous les centres de loisirs (ALSH) de la communauté de communes.